

A/s recueil legal suite a kafala

Par nourk

bonjour,etant franco algerien.je me suis marié en al gerie ,avec l accord du consulat de france a annaba.j attends la transcription de mon mariage par le sce de l etat civil de nantes.ma femme a une fille de 12 ans,pour l aqu elle ,elle m accorde la kafala en algerie .pour l instant , on a pas encore fait les demarches,qui sont simples en algerie,suite aux informations reçues par le tribunal de annaba.ma question est:quelles sont les demarches a faire au niveau du tribunal de grande instance de mon districte et au niveau de l administration local pour ,1° avoir le recueil legal ,2°obtenir une carte de sejour ou la nationalite française pour ma belle fille.